

Bilan de compétences Exploration

Programme détaillé

Connect'Sens
06.15.41.75.17
hello.connectsens@gmail.com



Bilan de compétences

Objectifs d'un bilan de compétences :

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef d'entreprise de :

- **Analyser ses compétences personnelles et professionnelles**, ses aptitudes et ses motivations ;
- **Définir son projet professionnel** et, le cas échéant, **un projet de formation** ;
- **Utiliser ses atouts** comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

L'accompagnement dans la mise en œuvre du projet comprend notamment l'élaboration d'un plan d'action. Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

Compétences visées :

- **Devenir acteur de sa vie professionnelle**

Le bilan de compétences vise à développer les compétences permettant de faire des choix pertinents en matière d'orientation professionnelle à travers une meilleure évaluation de ses compétences, une connaissance approfondie de soi et une plus grande compréhension de ses freins et qualités.

- **Analyser le Marché de l'emploi**

Le bilan de compétence vise à développer les compétences permettant d'analyser efficacement le marché de l'emploi, à décomposer les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus par les employeurs, à reconnaître les connaissances et apprentissages à acquérir et définir le parcours de formation à suivre pour les compléter.

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Public visé :

Toute personne en questionnement sur son avenir professionnel : que tu sois salarié.e, indépendant.e, dirigeant.e, ou demandeur.se d'emploi. Que tu souhaites évoluer dans ton poste actuel, changer de métier, valider un projet de création ou reprise d'entreprise ou simplement faire le point, le bilan de compétences est un outil puissant pour clarifier tes envies et tes objectifs.

Accessibilité :

Le bilan n'est pas accessible à toutes les situations de handicap. Un entretien préliminaire au bilan de compétences nous permettra de cerner ta situation et les aménagements nécessaires à mettre en place dans le respect des limites organisationnelles du bilan (horaires aménagés, rythme du bilan...).

Si tu es en situation de handicap, je t'invite à me contacter afin que nous étudions ensemble tes besoins et des adaptations possibles.

Référente handicap : Marija Perez

mail : hello.connectsens@gmail.com.



Bilan de compétences

Lieu :

Nous organisons nos bilans de compétences **à distance (accessible partout en France) ou en présentiel à Bayonne (limite Anglet).**

Pour les RDV en présentiel, je réserve un bureau individuel pour chaque séance au coworking KOLOREZ BIZI, 6 chemin du Busquet à Bayonne.

Parking gratuit à proximité : de nombreux places de stationnement gratuit sont accessibles chemin du Busquet et allée du Cadran (à côté de McDonald's Anglet)



Bilan de compétences

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Durant le bilan de compétences, je t'accompagne pendant et entre les séances (par mail ou téléphone) et te mets à dispositions différents moyens :

- **Analyse de la personnalité** : Test de personnalité (Profil pro 2 de Central test) ou tests spécialisés (profil entrepreneur, profil manager, profil commercial...)
- **Apport de connaissance, temps passé en entretiens individuels** : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement, création d'entreprise..
- **Temps de travail personnel** (estimé) : exploitation des supports, recherches documentaires et enquêtes de terrain, rencontres de professionnels, passations de tests, etc.
- **Livrets de suivi (workbooks)**: remis à chaque fin de séance et constitués de questionnaires, exercices, permettant de mener une réflexion sur soi et de se projeter : Connaissance de soi, de ses valeurs et de ses intérêts, cartographie des compétences, son parcours de vie, sa personnalité, les conditions d'exercices de son futur métier, mener une enquête métier, construire son argumentaire projet, son plan d'action ...
- **Fiches outils spécifiques** : Ikigai, Gestion de projet (SMART, SWOT...), CNV...
- **Ressources en ligne** : Se repérer et tirer profit des sites internet (sites d'organismes de formation, fiches métiers, sites d'emploi, site d'analyse du marché de l'emploi...)
- **Remise des résultats des tests, d'une synthèse du bilan et de certificat de réalisation**
- Si la prestation est réalisée à distance : tu dois être équipé.e d'un ordinateur, d'une adresse mail et avoir accès à internet et un logiciel de visioconférence ; je assurerai **une assistance technique et pédagogique**.
- Si la prestation est réalisé en présentiel : tu seras accueilli dans une salle de formation assurant la confidentialité ; tu dois être équipé.e d'un ordinateur et posséder une adresse mail.
- **Un espace numérique partagé** sera mis à ta disposition pour accéder aux ressources pédagogiques.

Conditions de réalisation de formation

Le Livret d'Accueil, les CGV et le Règlement Intérieur précisent les moyens et les conditions matérielles de déroulement de la prestation.

Les moyens d'organisation de la formation à distance :

La formation à distance (en distanciel asynchrone) s'appuie sur des supports de travail contenant des textes à lire, des exercices à réaliser, des autoévaluations ainsi que des tests. Ils sont remis à l'issue de chaque entretien. Je t'explique le contenu du livret et te donne les consignes oralement. En suivant le support, tu lis les textes, réalises les tests et les exercices en suivant les consignes indiquées. Les échanges en distanciel synchrone peuvent être réalisés par téléphone ou visio-conférence, selon les possibilités techniques disponibles.

Accompagnement et assistance pédagogique et technique :

Tout au long de ton Bilan de compétences j'assure l'assistance pédagogique et technique. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou, en cas d'urgence, par téléphone. Je te réponds aux demandes d'assistance dans un délai de 48h ouvrées.

Bilan de compétences

Modalité et Délais d'accès :

Le bilan de compétences est :

- Disponible sur toute l'année
- Avec des horaires adaptés à ceux des salariés: à définir en fonction des disponibilités de chacun
- Délais d'accès de min 14 jours à 1 mois à partir de l'acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation,
- Évaluation des progressions à chaque étape de la formation (via des travaux de synthèse, exercices et entretiens avec la consultante)
- Suivi des enquêtes métiers
- Remise des résultats de tests, d'une synthèse et d'un certificat de réalisation
- Entretien de suivi des avancées à 6 mois
- Une attestation de présence est signée par le participant et la consultante lors de chaque session individuelle
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation et à 6 mois.

Durée et déroulement d'un bilan de compétence :

La durée et le rythme du bilan sont personnalisés selon ce qui est juste pour toi et étalés sur 2 à 3 mois. Un bilan complet est limité à **24 heures maximum** et inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel) et les temps de travail individuel.

Nous organisons nos Bilans de compétences comme suit :

- **13h à 18h d'entretiens face à face et 8h de travail personnel guidé minimum**

La durée du bilan de compétences **peut être adaptée** en fonction des besoins du bénéficiaire. Elle dépend du ou des objectifs fixés.

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en **3 phases**, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

Phase 1 - Phase préliminaire

Phase 2 - Phase d'investigation

Phase 3 - Phase de conclusions

Bilan de compétences

Programme détaillé

Le Bilan de Compétences se déroule en 3 phases :

Phase 1 - Phase préliminaire :

Nous organisons un rendez-vous gratuit et sans engagement, par téléphone ou visio-conférence afin de :

- Analyser ta demande, tes besoins, mieux comprendre les raisons qui t'amène à vouloir réaliser un bilan de compétences ;
- Déterminer le format le plus adapté à ta situation et tes besoins ;
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

Un programme personnalisé est proposé.

Phase 2 - Investigation

Entretien de diagnostic :

- un état des lieux de ton parcours professionnel et ton histoire de vie afin d'identifier les choix effectués et les raisons de changement. A la fin de la séance, l'objectif est clarifié et formalisé.

Passation des tests :

- Les tests permettent de mettre en lumière vos points forts et axes d'améliorations, vos aspirations, aptitudes, vos motivations.

Bilan personnel :

- Réflexion sur la personnalité, les centres d'intérêt, les motivations et les valeurs personnelles à partir de l'analyse de ton parcours, des échanges et des résultats de tests ; détermination des points forts et des axes de progrès.
- Rapprochement avec les projets déjà évoqués et/ou ciblage de nouvelles idées

Bilan professionnel :

- Identification des compétences acquises au travers des missions et tâches effectuées à partir du portefeuille de compétences et de la fiche de poste/ de référentiel de compétences; Repérages des compétences en termes de savoir, savoir-faire et savoir être;
- Emergence des compétences que tu veux développer ou abandonner, compétences transférables et mobilisables.

Enquêtes métiers :

- Ces heures de recherche personnelle sont consacrées à la recherche d'informations sur les pistes professionnelles envisagées, à la prise de contact et à la rencontre avec des professionnels, par la réalisation d'enquêtes métiers.

Analyse et validation de votre projet :

- Analyser, à partir des informations recueillies, des écarts entre le profil et les prérequis,
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour combler les écarts et évaluer la faisabilité des pistes de projet
- Définir et valider le projet professionnel principal et la(es) solution(s) alternative(s)
- Elaborer le plan d'action, à court, moyen et long terme, de la mise en œuvre du projet

Phase 3 - Conclusion

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Une phase d'échange est dédiée à ce que nous puissions analyser le travail réalisé et co-rédiger le document de synthèse

Un suivi à 6 mois pour faire le pont sur les avancées et ajuster la stratégie si nécessaire.

Bilan de compétences

Tarifs

Bilan "Exploration"



13h d'entretiens personnalisés en présentiel ou en visio-conférence

soit minimum 6-7 RDV de 2h

+

8h minimum d'investigation, de recherche et de travail personnel

La durée du bilan de compétences « Exploration » est de 8 à 10 semaines à raison d' 1 entretien/semaine

1 600 € net de TVA

Financement

Le bilan de compétences peut être financé en tout ou partie par votre Compte Personnel de Formation (CPF), par France Travail ou par votre employeur.

Si vous êtes salarié(e) :

- Si le bilan relève de votre initiative personnelle, dans ce cas, vous devez mobiliser votre CPF. Le bilan sera réalisé en dehors des heures effectives de travail.
- Si c'est votre employeur qui en fait la demande, le financement rentre dans le cadre du plan de formation de votre entreprise. Le bilan de compétences ne pourra se faire qu'avec votre consentement.
- Depuis le 1 janvier 2026, une contribution de 103.20 euros forfaitaire est demandée aux salariés pour accéder à une formation financée par CPF, sauf pour les demandeurs d'emploi.

Si vous êtes en recherche d'emploi :

- Vous pouvez mobiliser votre compte CPF mais si vous ne disposez pas du montant suffisant il vous est possible de demander un abondement par France Travail.
- Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de France travail.

Si vous êtes indépendant.e :

- Des organismes comme l'AGEFICE (Association de Gestion et du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise) peuvent vous aider dans le financement d'un bilan.

Autofinancement : C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratives. Des modalités peuvent être proposées.

Bilan de compétences

Equipe pédagogique



Je suis Marija (mon prénom se prononce Maria) et je suis installée à Anglet, au Pays basque.

Après avoir dédié 15 années au recrutement, à la formation et à l'accompagnement d'entrepreneurs dans le secteur de la finance, une question s'est imposée à moi : comment, avec mes compétences, puis-je contribuer à un monde du travail plus éthique, humain et porteur de sens pour demain ?

Cette quête de sens et d'impact m'a conduit à la création de mon agence de développement de talents, Connect'Sens, aujourd'hui **certifiée Qualiopi**, avec pour ambition d'accompagner entreprises et individus dans la construction d'un avenir professionnel plus inspirant et durable.

Ma conviction est simple, mais puissante : chacun mérite de s'épanouir dans son métier, de trouver sa place dans un environnement en phase avec ses valeurs, tout en contribuant à une performance durable pour les entreprises.

J'ai débuté ma carrière comme enseignante, mais j'ai rapidement ressenti le besoin de prendre une nouvelle direction. C'est ainsi que j'ai décidé de reprendre mes études dans le commerce pour entrer dans le secteur de la finance. Quelques années plus tard, j'ai obtenu un Master en Ressources Humaines, ce qui m'a permis de devenir responsable du recrutement au sein d'une enseigne nationale. Mon parcours m'a ensuite mené vers une startup, où j'ai eu l'opportunité de structurer le pôle B2B & Learning. La vie n'est certes pas un long fleuve tranquille, mais le fil conducteur de toutes mes décisions professionnelles a toujours été l'accompagnement des projets, la transmission des savoirs et une écoute attentive aux besoins des autres. Ces valeurs ont constamment nourri mon désir de créer du lien et de donner du sens à chaque étape de mon parcours.

Mes services :

J'aide les salarié.e.s ou créateurs d'entreprise à réaliser leurs objectifs professionnels à travers :

- Bilan de compétences

J'aide les dirigeants et managers à attirer, recruter, former et fidéliser leurs collaborateurs.

- Conseil en recrutement, marque employeur et expérience collaborateurs
- Formation en recrutement, management, communication, prospection, expérience client
- Ateliers sur mesure

Hâte d'échanger sur votre projet !

Bilan de compétences

Déontologie

Les dispositions légales qui encadrent le bilan de compétences fixent les points suivants :

Clause de conscience : la consultante est libre d'accepter ou de refuser l'accompagnement.

Consentement : le(la) bénéficiaire doit consentir librement à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation.

Secret professionnel : la consultante est tenue au secret professionnel, régit par le Code Pénal, pour tout ce qui concerne le(la) bénéficiaire du bilan.

Confidentialité : La confidentialité des échanges est de règle ; la consultante porte une attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chaque bénéficiaire, je m'engage dans une démarche qualité et d'amélioration continue.

Cadre réglementaire

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail. Ce cadre définit entre autres les trois phases indispensables à la réalisation du bilan et leur contenu nécessaire.

Cadre légal et réglementaire Bilan de compétences



Nous contacter :

tél : 06.15.41.75.17

mail : hello.connectsens@gmail.com

Nos réseaux sociaux :



Mentions légales :

Le présent programme est une présentation de la prestation « Bilan de compétences » du cabinet Connect'Sens, qui se veut conforme à la réglementation en vigueur. Pour toute question sur ce sujet, contactez directement le cabinet au 06 15 41 75 17 ou par mail hello.connectsens@gmail.com ou par courrier postal à SASU MP Conseil & Formation : 15 promenade du Parc Belay - 64600 Anglet. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de l'auteur, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, qui sont protégés par des droits de propriété intellectuelle se voient interdire toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droit est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord écrit, expresse et préalable de l'auteur, est strictement interdite.

SASU MP Conseil & Formation

15 prom. du Parc Belay - 64600 ANGLET | SIRET N°92905606700010 | APE 8559A | Déclaration d'activité enregistré sous n° 75640588664 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. | Programme détaillé BDC_V2_26/02/2026